

UN STYLE DE SOCIÉTÉ, UN STYLE DE GESTION




CLARTAN ETHOS ESG
EUROPE SMALL & MID CAP




CLARTAN EUROPE


CLARTAN VALEURS


CLARTAN ÉVOLUTION


CLARTAN PATRIMOINE



DÉMARCHE ESG



RECHERCHE EXTRA FINANCIÈRE

Sélection positive et critères d'exclusions



GESTION ACTIVE

Portefeuille concentré



ACTIONNARIAT ACTIF

Exercice des droits de vote & dialogue avec les sociétés



IMPACT POSITIF

Sociétés qui répondent aux enjeux du développement durable

Lorsque nous investissons dans des entreprises selon notre approche d'investissement *Quality & Value*, nous prenons en compte des critères de sélection dans les domaines de l'environnement, du social et de la gouvernance d'entreprise (ESG).

- En mars 2022, les fonds Clartan Ethos ESG, Clartan Valeurs et Clartan Europe obtiennent la notation Euro Eco avec la note maximale A attribuée par le magazine spécialisé Euro Finanzen. La méthode de notation repose sur une procédure de scoring et débouche sur cinq niveaux de notation allant du niveau A, le plus élevé, au niveau E, le plus bas, en matière de durabilité.

- Fin novembre 2022, nous avons obtenu pour la deuxième fois le label FNG (FNG = Forum für Nachhaltige Geldanlagen) pour les fonds Clartan Ethos ESG Europe Small & Mid Cap. Ce sceau est la certification du plus haut standard de qualité pour les investissements durables dans les pays germanophones.

- Le fonds Clartan Ethos ESG Europe Small & Mid Cap, lancé en septembre 2020 en coopération avec la fondation suisse Ethos, fait partie depuis son lancement des meilleurs fonds de sa catégorie en matière de durabilité et s'est toujours classé dans le premier quantile du classement de durabilité de Morningstar, avec cinq globes sur cinq.

Depuis 2020, Clartan Associés a renforcé la prise en compte du développement durable dans sa sélection de titres en adoptant sa propre charte ESG. Cette exigence a été renforcée par la signature des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) des Nations Unies et l'engagement contraignant qui en découle.

La charte Clartan Associés repose sur trois piliers essentiels :

Critères d'exclusion : Les entreprises qui réalisent plus de 5 % de leur chiffre d'affaires dans la production de tabac, les jeux de hasard, la pornographie, les armes non conventionnelles ou le cannabis non médical sont en principe exclues.

Focalisation sur les meilleures catégories : au moins 50 % des actifs sont investis dans des actions et des obligations de sociétés classées par Ethos dans les meilleures catégories de rating.

Engagement : actionnariat actif visant à engager un dialogue avec les entreprises sur leurs questions ESG et à obtenir l'exercice des droits de vote sur au moins 50 % des actifs en actions lors des votes en assemblée générale.

CHAMP D'APPLICATION

La politique ESG de Clartan Associés s'applique aux compartiments Clartan Patrimoine, Clartan Evolution, Clartan Valeurs et Clartan Europe. Le compartiment Clartan Ethos ESG Europe Small & Mid Cap est encore plus restrictif sur les petites et moyennes entreprises pour des raisons de gestion des risques. Les assemblées générales sont suivies à 100 %. Les critères d'exclusion sont beaucoup plus restrictifs. Les sociétés incluses dans tous les portefeuilles se voient attribuer par Ethos une note (A+ ; A- ; B+ ; B- ; C) pour les aspects extra-financiers. Ces notes sont ensuite synthétisées par Clartan Associés en une note globale pour chaque fonds.

Les investissements réalisés par la SICAV suivant des critères ESG peuvent conduire à restreindre délibérément le champ d'investissement possible. L'application de ces critères extra-financiers peut notamment se traduire en gestion par la renonciation à des opportunités d'investissement, une sous-pondération de certains titres ou une concentration de portefeuille. En outre, l'adoption de critères ESG, facteur de pérennité à long terme, peut minorer le bénéfice à court terme si la SICAV est conduite à devoir céder un titre détenu suite à une évolution extra-financière défavorable et malgré des performances financières favorables.

clartan ethos ESG Europe Small & Mid Cap

OBJECTIF

- Valoriser le capital dans la durée (5 ans minimum) ;
- Générer à long terme une performance supérieure à celles des principaux indices européens de petites et moyennes capitalisations libellés en euros ;
- Investir de manière responsable et durable (Impact positif).

UNIVERS D'INVESTISSEMENT

- Sociétés européennes de petites et moyennes capitalisations (inférieures à 20 milliards d'euros lors de l'achat) gérant avec conviction leurs enjeux ESG ;
- Investissement à 92 % minimum en actions des pays du Conseil de l'Europe ;
- Investissement à 75 % minimum en actions de l'Espace Economique Européen (PEA).

STRATÉGIE

Sélection de sociétés :

- Par Ethos sur leurs critères extra-financiers : sociétés identifiées comme *Leader*, *Strong Performer* et *Challenger* en termes d'ESG et d'impact positif ;
- Par Clartan Associés sur les critères *Quality & Value* : sociétés aux avantages concurrentiels durables avec une décote par rapport à la valeur à long terme.

L'ÉQUIPE DE GESTION



GUILLAUME
BRISSET



MARC EFFGEN
SENIOR ADVISOR



NIKOLAY
MARINOV

Exclusion des entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 5% dans les domaines suivants : Armement, tabac, jeux de hasard, pornographie, organismes génétiquement modifiés, énergie nucléaire, charbon, énergies fossiles d'origine non conventionnelle

PERFORMANCES ANNUELLES DE LA CLASSE C

YTD	2022	2021
+8,3 %	-19,8 %	+16,8 %

ÉVOLUTION DE LA CLASSE C DEPUIS SEPTEMBRE 2020



Source Clartan Associés et Bloomberg au 31/08/2023



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

INFORMATIONS GÉNÉRALES CLASSE C

Code ISIN classe C : LU2225829204
 Frais courants 2022 : 2,19 % dont 1,8 % de frais de gestion
 Commission de souscription : 3 % (taux maximum)
 Commission de rachat : néant
 Dépositaire : Banque de Luxembourg
 Administration Centrale : European Fund Administration (EFA)
 Dominante fiscale : capitalisation
 Valorisation quotidienne
 Durée minimum de placement recommandée > à 5 ans

RAPPEL DES PRINCIPAUX RISQUES

ACTIONS, PERTE EN CAPITAL, CHANGE, EXTRA-FINANCIERS, LIQUIDITÉ

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)

Le risque le plus faible Le risque le plus élevé



L'exposition aux marchés d'actions explique le niveau de risque de ce compartiment

LE COMPARTIMENT N'EST PAS LABELLISÉ ISR

clartan europe

OBJECTIF

- Créé en 2003, Clartan Europe cherche sur une période supérieure à cinq ans, à réaliser une performance supérieure à celle des principales bourses européennes ;
- Sa volatilité s'apparente à celle du marché actions ;
- Ce fonds est éligible au PEA.

UNIVERS D'INVESTISSEMENT

Sociétés ayant leur siège social dans un État de l'Union Européenne ou de l'EEE (75 % minimum) et dans un pays du Conseil de l'Europe (25 % maximum). Le degré d'engagement en actions est en permanence compris entre 75 et 100 %.

STRATÉGIE

- La stratégie d'investissement repose sur une sélection de sociétés européennes (*stock picking*) faisant l'objet d'une analyse financière qualitative et d'évaluation ;
- La composition du portefeuille est discrétionnaire et s'affranchit des pondérations géographiques ou sectorielles de l'indicateur de référence du compartiment ;
- Le fonds est concentré sur des titres présentant un potentiel de rattrapage boursier élevé à moyen terme.

L'ÉQUIPE DE GESTION



OLIVIER DELOOZ



MARILOU GOUEFFON



ELIZABETH DE SAINT LEGER

PERFORMANCES ANNUELLES DE LA CLASSE C

YTD	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
+15,2 %	-10,1 %	+13,5 %	-12,0 %	+26,0 %	-22,6 %	+8,7 %	+4,5 %	+5,7 %	+3,6 %

ÉVOLUTION DE LA CLASSE C DEPUIS MAI 2003



Source Clartan Associés et Bloomberg au 31/08/2023



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

INFORMATIONS GÉNÉRALES CLASSE C

Code ISIN classe C : LU1100076808
 Frais courants 2022 : 2,11 % dont 1,8 % de frais de gestion
 Commission de souscription : 3 % (taux maximum)
 Commission de rachat : néant
 Dépositaire : Banque de Luxembourg
 Administration Centrale : European Fund Administration (EFA)
 Dominante fiscale : capitalisation - OPCVM éligible au PEA
 Valorisation quotidienne
 Durée minimum de placement recommandée > à 5 ans

RAPPEL DES PRINCIPAUX RISQUES

ACTIONS, PERTE EN CAPITAL, CHANGE

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)

Le risque le plus faible Le risque le plus élevé



L'exposition aux marchés d'actions explique le niveau de risque de ce compartiment

LE COMPARTIMENT N'EST PAS LABELLISÉ ISR

clartanvaleurs

OBJECTIF

L'objectif de Clartan Valeurs, créé en 1991, est de tirer parti du potentiel d'appréciation d'actions de sociétés cotées – principalement des pays de l'OCDE – pour générer une performance absolue positive dans la durée (5 ans minimum) ainsi qu'une performance annuelle moyenne supérieure à celle des bourses mondiales à long terme. Sa volatilité s'apparente à celle du marché actions.

UNIVERS D'INVESTISSEMENT

Sociétés internationales de qualité (affichant une solide position concurrentielle, une rentabilité élevée et pérenne des fonds propres, une direction compétente, soucieuse de l'intérêt de l'actionnaire) susceptibles d'être conservées dans la durée.

STRATÉGIE

- Investir dans ces sociétés afin de capter leur croissance bénéficiaire ;
- Exiger à l'achat une décote du cours de l'action par rapport à sa valeur économique à long terme ;
- Conserver les titres en portefeuille aussi longtemps que les critères de qualité et de performance sont réunis ;

Le degré d'investissement en actions (75 % minimum) et les expositions géographiques ou sectorielles sont des résultantes de ce processus d'investissement.

L'ÉQUIPE DE GESTION



NICOLAS
DESCOQS



MARILOU
GOUEFFON



MICHEL
LEGROS

PERFORMANCES ANNUELLES DE LA CLASSE C

YTD	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
+16,3 %	-6,2 %	+9,6 %	-12,1 %	+25,6 %	-12,8 %	+13,7 %	+10,6 %	+6,4 %	+4,5 %

ÉVOLUTION DE LA CLASSE C DEPUIS JUIN 1991



Source Clartan Associés et Bloomberg au 31/08/2023



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

INFORMATIONS GÉNÉRALES CLASSE C

Code ISIN classe C : LU1100076550
 Frais courants 2022 : 2,00 % dont 1,8 % de frais de gestion
 Commission de souscription : 3 % (taux maximum)
 Commission de rachat : néant
 Dépositaire : Banque de Luxembourg
 Administration Centrale : European Fund Administration (EFA)
 Dominante fiscale : capitalisation
 Valorisation quotidienne
 Durée minimum de placement recommandée > à 5 ans

RAPPEL DES PRINCIPAUX RISQUES

ACTIONS, PERTE EN CAPITAL, CHANGE

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)

Le risque le plus faible Le risque le plus élevé



L'exposition aux marchés d'actions explique le niveau de risque de ce compartiment

LE COMPARTIMENT N'EST PAS LABELLISÉ ISR

clartan évolution

OBJECTIF

Optimiser, à cinq ans minimum, le couple rendement-risque, par rapport aux bourses mondiales.

UNIVERS D'INVESTISSEMENT

- actions : privilégier des sociétés de qualité à rentabilité élevée et pérenne ;
- obligations : qualité des contreparties et liquidité des souches ;
- autres : fonds monétaires et liquidités.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- Investir de 20 % à 70 % de l'actif dans des actions de sociétés cotées, principalement sur les marchés financiers des pays de l'OCDE ;
- Investir de 0 % à 80 % de l'actif en obligations notées au minimum BBB-, 10 % maximum en obligations de notation inférieure à BBB-, 10 % maximum en obligations sans notation et 10 % maximum en OPCVM ;
- Degré d'exposition en actions variable de 0 % à 70 % après prise en compte de l'utilisation d'instruments financiers dérivés.

L'ÉQUIPE DE GESTION



NIKOLAY
MARINOV



THIBAUT
DU PAVILLON



ELIZABETH
DE SAINT LÉGER

PERFORMANCES ANNUELLES DE LA CLASSE C

YTD	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
+7,1 %	-6,2 %	+4,5 %	-4,5 %	+12,6 %	-12,6 %	+8,0 %	+7,7 %	+0,6 %	+1,3 %

ÉVOLUTION DE LA CLASSE C DEPUIS DÉCEMBRE 2012



Source Clartan Associés et Bloomberg au 31/08/2023



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

INFORMATIONS GÉNÉRALES CLASSE C

Code ISIN classe C : LU1100077103
 Frais courants 2022 : 1,94 % dont 1,60 % de frais de gestion
 Commission de souscription : 3 % (taux maximum)
 Commission de rachat : néant
 Dépositaire : Banque de Luxembourg
 Administration Centrale : European Fund Administration (EFA)
 Dominante fiscale : capitalisation
 Valorisation quotidienne
 Durée minimum de placement recommandée > à 5 ans

RAPPEL DES PRINCIPAUX RISQUES

ACTIONS, PERTE EN CAPITAL, TAUX, CRÉDIT, CHANGE

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)

Le risque le plus faible Le risque le plus élevé



L'exposition aux marchés d'actions et de taux explique le niveau de risque de ce compartiment

LE COMPARTIMENT N'EST PAS LABELLISÉ ISR

clartan patrimoine

OBJECTIF

- Créé en 1991, Clartan Patrimoine est un fonds diversifié à dominante obligataire,
- Ce fonds constitue un support adapté à une épargne de précaution supérieure à 2 ans,
- Il recherche la préservation et la revalorisation d'une épargne de précaution avec un horizon de placement de deux ans minimum.

UNIVERS D'INVESTISSEMENT

- 50 % minimum : obligations Investment Grade (au moins BBB-) libellées en euro,
- 50 % maximum : autres obligations (y compris indexées, convertibles, TCN et autre devises),
- 35 % maximum : actions de sociétés cotées de l'OCDE.

STRATÉGIE

- Les titres répondent aux critères « Quality & Value » de Clartan Associés,
- Les obligations sont sélectionnées selon la qualité des contreparties et le niveau de liquidité,
- Les actions favorisent les sociétés de l'univers offrant une rentabilité régulière et pérenne.

L'ÉQUIPE DE GESTION



NIKOLAY
MARINOV



THIBAUT
DU PAVILLON



ELIZABETH
DE SAINT LÉGER

PERFORMANCES ANNUELLES DE LA CLASSE C

YTD	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
+3,9 %	-5,1 %	+2,2 %	-3,7 %	+4,3 %	-4,1 %	+2,4 %	+2,6 %	+1,6 %	+1,7 %

ÉVOLUTION DE LA CLASSE C DEPUIS JUIN 1991



Source Clartan Associés et Bloomberg au 31/08/2023



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

INFORMATIONS GÉNÉRALES CLASSE C

Code ISIN classe C : LU1100077442
 Frais courants 2022 : 1,14 % dont 0,9 % de frais de gestion
 Commission de souscription : 1 % (taux maximum)
 Commission de rachat : néant
 Dépositaire : Banque de Luxembourg
 Administration Centrale : European Fund Administration (EFA)
 Dominante fiscale : capitalisation
 Valorisation quotidienne
 Durée minimum de placement recommandée > à 2 ans

RAPPEL DES PRINCIPAUX RISQUES

TAUX, CRÉDIT, ACTIONS, PERTE EN CAPITAL, CHANGE

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)

Le risque le plus faible Le risque le plus élevé



L'exposition aux marchés d'actions et de taux explique le niveau de risque de ce compartiment

LE COMPARTIMENT N'EST PAS LABELLISÉ ISR

RELATIONS PARTENAIRES France Belgique Luxembourg



MICHEL LEGROS
GÉRANT FINANCIER, ASSOCIÉ
ml@clartan.com
T. +33 (0)6 59 40 40 87



MATTHIEU ESPLACATON
RELATIONS PARTENAIRES CGP
me@clartan.com
T. + 33 (0)6 37 22 38 55



MARILOU GOUEFFON
GÉRANT FINANCIER
mg@clartan.com
T. +33 (0)1 53 77 60 80



DELPHINE SELLIER
ASSIST. COMMERCIALE & ÉVÉNEMENTIEL
ds@clartan.com
T. +33 (0)1 53 77 60 80

CODES ISIN DE LA SICAV CLARTAN

NOM DE LA SICAV	NOM DES COMPARTIMENTS	CLASSE*	ISIN
CLARTAN	ETHOS ESG EUROPE SMALL & MID CAP	C	LU2225829204
CLARTAN	ETHOS ESG EUROPE SMALL & MID CAP	D	LU2225829386
CLARTAN	ETHOS ESG EUROPE SMALL & MID CAP	I	LU2225829469
CLARTAN	EUROPE	C	LU1100076808
CLARTAN	EUROPE	D	LU1100076980
CLARTAN	EUROPE	I	LU1100077012
CLARTAN	VALEURS	C	LU1100076550
CLARTAN	VALEURS	D	LU1100076634
CLARTAN	VALEURS	I	LU1100076717
CLARTAN	ÉVOLUTION	C	LU1100077103
CLARTAN	ÉVOLUTION	D	LU1100077285
CLARTAN	ÉVOLUTION	I	LU1100077368
CLARTAN	PATRIMOINE	C	LU1100077442
CLARTAN	PATRIMOINE	D	LU1100077525
CLARTAN	PATRIMOINE	I	LU1100077798

* C : CAPITALISATION / D : DISTRIBUTION / I : INSTITUTIONNELS ET PROFESSIONNELS

PAYS DE DISTRIBUTION

Allemagne, Autriche, Belgique, France,
Luxembourg, Suisse

GESTIONNAIRE DE LA SICAV CLARTAN

Clartan Associés



11, avenue Myron Herrick - 75008 Paris - www.clartan.com
Tél : + 33 (0) 1 53 77 60 80 Fax : + 33 (0) 1 53 77 60 81 Email : contact@clartan.com

C = Capitalisation. Les revenus de ces classes sont intégrés au prix de revient. Ne confère aucun droit de toucher un dividende.

Globes Morningstar: Le nombre de globes correspond à une notation de durabilité propre à Morningstar mesurant la manière dont les sociétés en portefeuille gèrent les risques ESG par rapport à la catégorie du fonds donnée par Morningstar.

Les frais courants représentent l'ensemble des frais de fonctionnement et de gestion facturés au fonds net de rétrocessions qui s'ajoutent.

Vous trouvez les informations ESG précontractuelles pour chaque fonds sur nos pages de fonds respectives sur www.clartan.com.

Avertissement : Ce document promotionnel est purement informatif et ne constitue pas un conseil personnalisé de toute nature, ni un démarchage, ni une sollicitation ou une offre relative à des produits financiers. Si Clartan Associés apporte le plus grand soin à la qualité des informations fournies, celles-ci sont susceptibles de changer à tout moment, sans préavis préalable. La décision d'investir dans le fonds promu doit tenir compte des orientations stratégiques, des frais, de l'ensemble des risques et de la durée de placement recommandée. Pour une information complète, nous vous invitons à prendre connaissance du prospectus, du DIC et autres informations réglementaires accessibles sur le site www.clartan.com ou gratuitement sur simple demande au siège de la société.